Pédernec

Info' Pédernec

KELEIER PEDERNEG

N°73 JUILLET 2020

Décès Yves BRUJEAN et Michel MADIGOU (anciens élus)

Deux conseillers municipaux de 1965 à 1977 sous le mandat de Roger CARMES puis de Jean CARADEC sont décédés au premier trimestre 2020.

Le 17 février 2020, après avoir été hospitalisé le matin même, disparaissait Yves BRUJEAN, né le 24 mars 1925 au Hinguer à Pédernec.
Il avait une passion : le cheval !
Il a tenu une ferme à Tréguerniou (Tréglamus) avec son frère, marié en 1948 avec Geneviève LE COZ, décédée le 23 janvier 2016 à leur domicile, dans sa 91ème année. Ils ont eu 3 enfants. C'est en 1955 qu'ils arrivent à Pédernec, à Squibernevez, où ils tiennent également une ferme et où il a vécu jusqu'à son décès.

Michel MADIGOU est décédé le 4 mars 2020, à 83 ans, il est né le 28 janvier 1937 à Pédernec.
Il a effectué son service militaire à Dinan puis il a été appelé en Algérie où il a passé 6 mois.
A son retour il a repris le garage avec ses parents. Marié en 1961 avec Marie-Claire LE MOAL, ils ont eu 3 garçons.
A la retraite, il avait une très bonne activité physique : la marche, il a sillonné toutes les routes aux alentours !

Nous leur disons kenavo et merci pour leur implication dans la vie de la commune.

Décès Jeanine QUEMENER

Jeannine ROUSSAY, née le 3 septembre 1938 à Plougonver, se marie le 21 mai 1960 avec Gilles QUEMENER, ils s'installent dans une ferme à Calanhuel et ont 2 enfants Guy et Carole.
Ils arrivent à Pédernec en 1967 où Jeannine tient le « bar des sports » puis le restaurant jusqu'à sa retraite en 1998.

Retraite très active : jardinage *(l'un des plus beaux jardins de Pédernec)*, concours de boules, sorties au bord de la mer et bal le dimanche !
Atteinte par la maladie en 2014, elle s'affaiblit de jour en jour depuis 2018, mais toujours très courageuse, elle s'est éteinte chez elle le 4 mai 2020.
Beaucoup de personnes n'ont pas pu lui rendre hommage comme elles l'auraient souhaité en raison des mesures de confinement.
Merci pour sa bonne humeur et l'animation qu'elle a créée dans le bourg pendant 30 ans .
Kenavo Mamie Goz *(comme l'appelaient ses arrière-petits-enfants).*

Cérémonie du 8 Mai

C'est en comité très restreint que s'est déroulée cette année la commémoration du 75ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945, mais c'est surtout la paix que nous fêtons !

Les hommages ont été rendus aux victimes civiles et militaires et l'important est que le souvenir perdure.
Plus de 60 millions de personnes ont été tuées dans le monde durant cette guerre, ce qui représentait plus de 2,5 % de la population mondiale.
Cette année est aussi le 50ème anniversaire de la mort d'un grand acteur de cette victoire, le Général de Gaulle, né à Lille en 1890.

Médailles du travail pour Marie-Paule BOUILLENNEC et Danielle LE VEY
Embauche de Gireg CORSON

Le 7 février 2020, notre commune a mis à l'honneur trois de ses agents, en présence de Jean CARADEC maire honoraire, de la municipalité de Coatascorn *(co-employeur de Danièle LE VEY)*, des membres du Conseil Municipal et les adjoints des municipalités successives avec lequels nos médaillées ont travaillé, du CCAS, du personnel communal et des familles BOUILLENNEC et LE VEY.
Dans sa promotion 2019, M. Le Préfet a décerné deux médailles d'honneur communales. Cette distinction récompense les services rendus et prouve à la fois la compétence, le dévouement et la fidélité des agents à notre collectivité.
Tout d'abord, Danièle LE VEY reçoit la médaille d'argent pour ses 20 années de travail à la comptabilité de mairie au sein de notre collectivité. Danièle a cessé son activité à Pédernec pour une retraite bien méritée au printemps dernier, mais elle poursuit, à ce jour, son activité à Coatascorn.
Puis, Marie-Paule BOUILLENNEC reçoit la médaille d'or pour ses 35 années de travail en secrétariat de mairie, dont 33 années au sein de notre collectivité.
Au nom des élus et de l'ensemble de la population, M. Le Maire a tenu à les remercier pour leur disponibilité, le travail accompli pendant ces nombreuses années et la reconnaissance de toutes les équipes municipales qui se sont succédées.
Enfin, la réception s'est clôturée par la présentation de Gireg CORSON, nouvel agent des services techniques embauché ce 1er janvier 2020 (depuis mi-2018, en renfort sur notre commune).

Bulletin municipal N°73

Directeur de la publication :
Severine LE BRAS Maire

Composition, rédaction
et publicité
Mairie de Pédernec

Mise en page et impression
Repro Copie - Guingamp

Dépôt légal :
3ème trimestre 2020

Le mot du maire

Chers Concitoyens,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous nous avez accordée en vous rendant aux urnes lors des élections municipales malgré la situation sanitaire.
Je félicite ensuite l'ensemble des conseillers municipaux pour leur élection.

Les adjoints, les conseillers et moi-même nous mobiliserons pour les enfants, les hommes et les femmes, les jeunes et les anciens de Pédernec.

Ensemble nous soutiendrons nos associations, et le commerce local. Nous continuerons de développer la maison médicale, d'aménager notre bourg, et d'améliorer les services.
Nous resterons à votre écoute.

La tâche qui nous attend est exaltante mais les moyens dont nous disposons nous obligent en permanence à rechercher le meilleur compromis.

La crise sanitaire que nous venons de traverser a entraîné la fermeture prolongée de certains commerces et les a mis en difficulté. J'espère que nos commerçants et entreprises pourront surmonter cette situation sans trop de préjudice.

L'été est habituellement signe de mobilisation et de festivités, malheureusement cette année beaucoup de manifestations vont être annulées ou reportées.
Nous savons que tous les bénévoles se mobilisent pour nous, pour vous, afin de nous apporter divertissement et animation. Je souhaite donc que chacun d'entre nous puisse les soutenir par leur présence lors des manifestations qui pourront avoir lieu. Un grand merci à tous nos bénévoles.

Le confinement nous a contraints de stopper une partie de l'entretien sur la commune mais les agents mettent tout en œuvre pour récupérer ce temps : le fleurissement a été réalisé, l'éparage a bien débuté et va se poursuivre durant tout l'été. Tout ne peut se faire en même temps et nous vous remercions de votre patience.
Les travaux de reprise du réseau d'assainissement et d'effacement des réseaux électriques se sont déroulés depuis plusieurs mois dans les quartiers de Ruchant et Lorette. Ils ont occasionné des désagréments pour les riverains et je les remercie de leur compréhension. Un revêtement provisoire a été posé rue de Lorette afin de minimiser ces désagréments en attendant la construction de la salle de sport qui devrait débuter en fin d'année.

L'année scolaire touche à sa fin, elle s'est terminée il y a plusieurs semaines pour beaucoup et les examens n'ont pas le même goût que les années passées.

J'adresse toutes mes félicitations à l'ensemble des nouveaux diplômés et leur souhaite du succès dans la poursuite de leurs études.

Je vous souhaite de passer un bel été et de bonnes vacances.

Le maire, Séverine LE BRAS.

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Le début de cette réunion a été très émouvant, Jean-Paul Le Goff a remercié toutes les personnes avec qui il a travaillé pendant 25 ans ainsi que sa famille. Pendant ses 4 mandats il a assisté à 250 conseils municipaux et 1000 réunions de municipalité.
Puis Séverine Le Bras lui a rendu un hommage pour toutes ces années passées à la tête de la commune et toutes les actions réalisées.

Suite aux élections municipales du 15 mars, le nouveau conseil municipal se compose comme suit :

Séverine Le Bras
42 ans - Kerprigent
CONSEILLER FINANCIER
Maire

Jean-Louis Tanvez
67ans - Le Bourg
RETRAITÉ
Adjoint

Chantal Le Bris
70 ans - Le Bourg
RETRAITÉE
Adjointe

Gildas Le Roux
55 ans - Le Loc
TECHNICIEN EXPERT AUTOMOBILE
Adjoint

Eveline Carvennec
48 ans - Le Praden
ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
Adjointe

Hervé Rannou
47 ans - Le Bourg
CHARGÉ D'AFFAIRES BTP
Adjoint

Sonia Carmard
44 ans - Squibernevez
INFIRMIÈRE
Conseillère

Stéphane Riou
49 ans - Le Loc
COMPTABLE
Conseiller

Nathalie Pallier
49 ans - Squibernevez
CHARGÉE DE CLIENTÈLE
Conseillère

Jean-Charles Clatin
52 ans - Le Praden
TECHNICIEN EN ÉLECTRONIQUE
Conseiller

Sabrina Pacheu
39 ans - Le Loc
AGENT SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE
Conseillère

Jean-Paul Le Goff
66 ans - Kerlosquet
RETRAITÉ
Conseiller

Sandra Quémener
47ans - Menhir
SECRÉTAIRE ASSISTANTE MÉDICO SOCIALE
Conseillère

Jean-Marie Bodilis
35 ans - Le Launay
AGRICULTEUR
Conseiller

Anita Mahé
47 ans - Saint Jude
ANIMATRICE ATELIER DESSIN
Conseillère

Patrick Le Blévennec
50 ans - Les Fontaines
AGRICULTEUR
Conseiller

Isabelle Morot
47ans - Kerscanvic
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE
Conseillère

Jean-Michel Motté
61ans - Le Loc
RETRAITÉ
Conseiller

Marie-Laure Godest
47ans - Route de Morlaix
OPÉRATRICE D'ÉTIQUETAGE EN CONSERVERIE
Conseillère

Pour les communes dont la population est comprise entre 1500 et 2499 habitants, le nombre d'adjoints maximum est de 5. Il y aura donc pour ce mandat 5 adjoints à Pédernec :

Jean-Louis TANVEZ : bâtiments, aménagements du bourg et des quartiers
Chantal LE BRIS : affaires scolaires et communication
Gildas LE ROUX : voirie, affaires rurales, réseaux et défense incendie
Eveline CARVENNEC : affaires sociales et culture
Hervé RANNOU : vie associative, jeunesse et sport

Les indemnités de fonction doivent respecter des plafonds fixés selon le nombre d'habitants dans la commune.

Enveloppe maximale mensuelle pouvant être accordée au Maire = 2006,83 € brut
Enveloppe maximale mensuelle pouvant être accordée par adjoint = 770,10 € brut

Il a été décidé d'attribuer au Maire et aux adjoints une indemnité correspondant à 80% de l'enveloppe maximale, soit :
1605,54 € pour le Maire
616,08 € pour chaque adjoint
Les conseillers quant à eux recevront une indemnité mensuelle de 40€.

COMMISSIONS MUNICIPALES

Le Maire est membre de droit et président de toutes les commissions municipales.
Chacune d'entre elles a un Vice-président en la personne de l'adjoint référent.
La commission FINANCES ET PERSONNEL COMMUNAL est sous l'égide du Maire.

BATIMENTS

Jean-Louis TANVEZ
Jean-Charles CLATIN
Eveline CARVENNEC
Gildas LE ROUX
Hervé RANNOU
Stéphane RIOU
Patrick LE BLEVENNEC
Nathalie PALLIER
Jean-Marie BODILIS
Jean-Michel MOTTE

VOIRIE-AFFAIRES RURALES & RESEAUX

Gildas LE ROUX
Patrick LE BLEVENNEC
Jean-Charles CLATIN
Jean-Louis TANVEZ
Jean-Marie BODILIS
Jean-Michel MOTTE
Eveline CARVENNEC
Chantal LE BRIS

FINANCES & PERSONNEL COMMUNAL

Hervé RANNOU
Sabrina PACHEU
Gildas LE ROUX
Jean-Louis TANVEZ
Eveline CARVENNEC
Stéphane RIOU
Jean-Paul LE GOFF
Chantal LE BRIS

COMMUNICATION

Chantal LE BRIS
Jean-Charles CLATIN
Isabelle MOROT
Sabrina PACHEU
Anita MAHE
Jean-Marie BODILIS
Sandra QUEMENER
Nathalie PALLIER

PLU - ENVIRONNEMENT AMENAGEMENT DU BOURG ET DES QUARTIERS

Jean-Louis TANVEZ
Gildas LE ROUX
Jean-Charles CLATIN
Eveline CARVENNEC
Sonia CARMARD
Jean-Michel MOTTE
Stéphane RIOU
Chantal LE BRIS
Patrick LE BLEVENNEC
Jean-Paul LE GOFF

SPORT JEUNESSE VIE ASSOCIATIVE

Hervé RANNOU
Eveline CARVENNEC
Stéphane RIOU
Isabelle MOROT
Patrick LE BLEVENNEC
Sonia CARMARD
Jean-Paul LE GOFF

AFFAIRES SCOLAIRES BIBLIOTHEQUE

Chantal LE BRIS
Eveline CARVENNEC
Stéphane RIOU
Sonia CARMARD
Marie-Laure GODEST
Isabelle MOROT
Sabrina PACHEU
Anita MAHE

PERMANENCES DES ÉLUS :

Le maire et les adjoints recevront les administrés sur RDV de préférence

- **Séverine LE BRAS :**
  le lundi, sur RDV
- **Jean-Louis TANVEZ :**
  le mardi matin, sur RDV
- **Chantal LE BRIS :**
  pas de jour défini, sur RDV
- **Gildas LE ROUX :**
  pas de jour défini, sur RDV
- **Eveline CARVENNEC :**
  le jeudi après-midi ou le samedi matin, sur RDV
- **Hervé RANNOU :**
  le samedi matin, sur RDV

LES FINANCES DE LA COMMUNE :

Compte administratif 2019 :

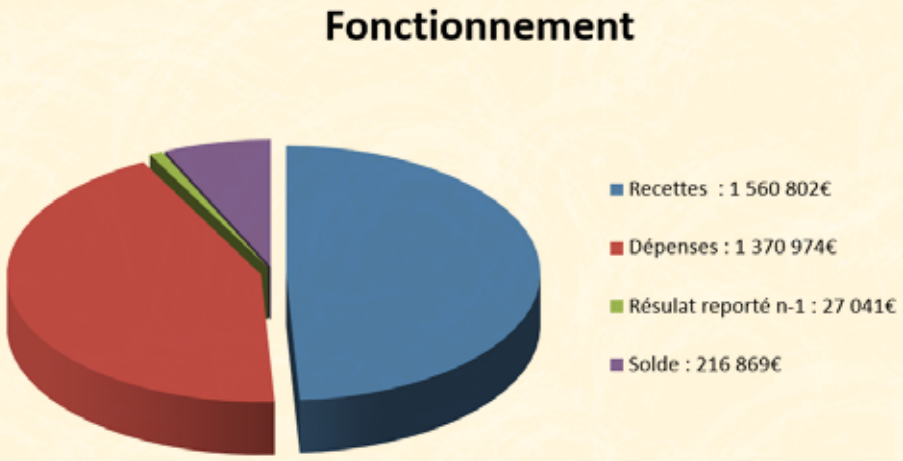

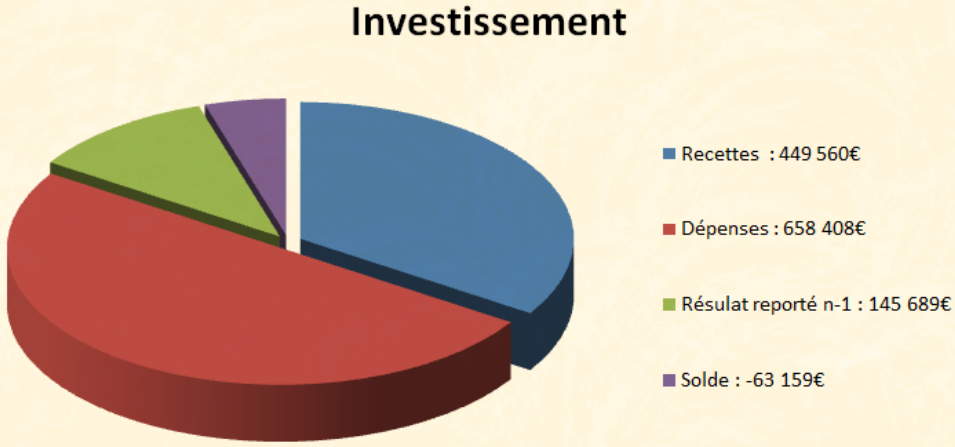

Suite aux différentes opérations réalisées en 2019, la clôture de la section de fonctionnement dégage un excédent de 216 869,39€. Cela permet à la municipalité de poursuivre le cap qu'elle s'est fixée en présentant les mêmes taux d'imposition communaux.

TAXIS des TROIS VERSANTS
Marie Christine, & Samuel
THOMAS
02.96.43.16.91 / 06.08.77.56.37

Pompes Funèbres du Méné Bré
Nathalie Grot
BÉGARD
02 96 45 30 37
06 80 60 21 78
Transport de corps - Démarches administratives
Organisation des obsèques
Accès aux chambres funéraires
Contrats obsèques

COUVERTURE - ZINGUERIE
RGE
Erwan GOASDOUÉ
Bardage Démoussage Isolation
02 96 45 27 54 - 07 89 40 71 10
19 Ruchant - 22540 PEDERNEC
eurl.erwangoasdoue@orange.fr

Budget primitif 2020 :

Budget de fonctionnement (Recettes)

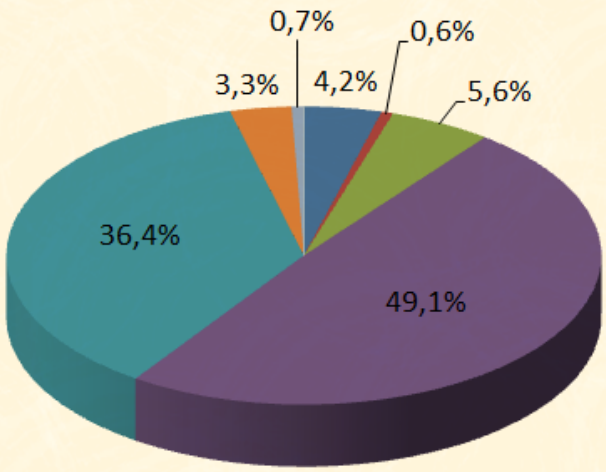

Total budget recettes : 1 585 245,39€

- Atténuation de charges : 66 839,39€
- Opération d'ordre entre sections : 10 000€
- Produits de services : 88 300 €
- Impôts et taxes : 778 939€
- Dotations, subventions et participations : 577 587€
- Autres produits de gestion courante : 53 000€
- Produits exceptionnels : 10 550€

Budget de fonctionnement 2020 (Dépenses)

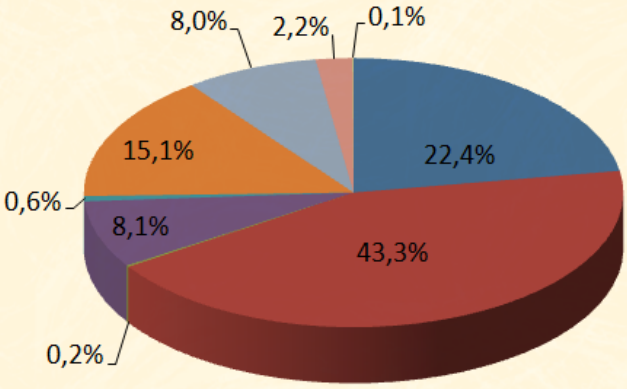

Total budget dépenses: 1 585 245,39€

- Charges à caractère général : 355 730 €
- Charges de personnel : 687 320 €
- Atténuation de produit : 2 550€
- Opérations d'ordre entre section : 128 200€
- Dépenses imprévues : 10 000€
- Virement à la section d'investissement : 240 303,89€
- Autres charges de gestion courante : 127 191,50€
- Charges financières : 35 000€
- Charges exceptionnelles : 950€

Projets 2020 :

Aménagement cantine scolaire : 9 350 €
Maison médicale : 150 000 € (rachat à Guingamp-Paimpol-Aggomération du reste à charge car GPA ne conserve pas cette compétence)
Aménagement rues de Lorette/Milin Prat/Ruchant : 523 231 € (maîtrise d'œuvre, effacements des réseaux et tranche 1 : Ruchant)
Ecole élémentaire et maternelle : 20 075 €
Eclairage public au bourg : 31 920€

Fleurissement du bourg

Après cette période de confinement très compliquée, c'est avec plaisir que nous voyons s'embellir la commune avec le fleurissement qui apporte de la couleur et de la gaieté !
C'est l'entreprise Florane de Pouldreuzic qui a fourni les plants cette année. Il s'agit d'une nouvelle technologie appelée THM, tapis horticole modulaire. Ces tapis en coton biodégradable, sont garnis de terreau, d' engrais à libération lente, et de plants : géraniums, bégonias, sauges etc….
Il n'y a plus qu'à les poser sur la terre ou dans les balconnières, très peu de manipulations et ensuite pas d'entretien, les mauvaises herbes ne pousseront pas.
79 balconnières et 55 tapis ont été disposés aux entrées de bourg , autour de l'église et du cimetière. Ce sont Didier, Yannick, Gireg et Pierre qui s'y sont attelés.

Boîte à livres

Une boîte à livres a été fabriquée et installée par Yannick EVEN, employé communal, et son accès a été aménagé dans un cadre verdoyant, près de la Mairie.
Les livres sont en libre distribution, on prend un livre et on le rapporte une fois lu.
Il est aussi possible de mettre des livres personnels que vous ne souhaitez pas conserver.
C'est ainsi que les amateurs pourront trouver BD, albums, revues, romans….
Alors « Enlivrez vous sans modération » !
Il est regrettable de constater qu'elle a déjà subi quelques dégradations.

Ayons du respect pour ces initiatives qui sont mises à la disposition de tous gracieusement.

Signalisation directionnelle dans le bourg

Une première phase de mise à jour des panneaux directionnels du bourg a été effectuée pour répondre à l'évolution de notre commune et à un manque d'indication de certains lieux.
La création de nouveaux lotissements, de la maison médicale et l'absence de panneau indiquant la présence de notre patrimoine comme le colombier de Traou Pont, nécessitaient un renouvellement des panneaux jalonnant les carrefours. Cinq ensembles de panneaux d'un nouveau style ont été commandés à l'entreprise SPM de Lanvollon pour un montant de 5 465,25 € TTC. La pose a été effectuée par les agents des services techniques.

Services techniques

Investissement en matériel : broyeur de végétaux BUGNOT 55
Les communes de Pédernec et Louargat, dans le cadre d'une mutualisation d'achat de matériels, ont décidé d'investir dans un broyeur de végétaux. Ce type de matériel de grande capacité tracté et entraîné par un tracteur permettra de broyer les végétaux de type branchage lors de différents chantiers de taille de haies, arbres, effectués par nos agents sur la commune. Le broyat récupéré sera recyclé en paillage pour les massifs.
L'investissement du broyeur pour un montant de 21 654 € TTC est subventionné à hauteur de 4800 € par la région, le reste à charge de 16 854 € HT est financé à 50/50 par les deux communes.
Ce matériel sera utilisé exclusivement par les services techniques des communes, il ne pourra faire l'objet de prêt ou de location.

L'enduit à l'église de Pédernec

C'est maintenant le bas-côté droit de la nef qui est en restauration. Bernard MICHON et Yannick LE GALL ont appliqué l'enduit (PRI en breton) qui est constitué de terre argileuse, d'eau et d'anas de lin *(fragments de la tige centrale de la plante)*.
Ce n'est pas un petit chantier, ils ont recouvert 210 m^2 avec 5 m^3 d'enduit.
Le coût total est de 19 950 €, le patrimoine prend 14 700 € à sa charge et le reste est payé par la commune.
La réception des travaux aura lieu lundi 20 juillet à 11h.
L'état de l'église nécessiterait d'autres rénovations : peinture, parquet du chœur, retables... qui seront réalisées toujours en concertation avec les Amis du patrimoine et dans le cadre de la maîtrise budgétaire des finances communales !

Club du sourire

L'Assemblée Générale du « Club du Sourire », le club des retraités, s'est tenue le 16 janvier.
A cette occasion, José GUILLOTEAU, après 20 ans de bons et loyaux services, a souhaité se retirer de la présidence et c'est Sylvie GOUZOUGUEN qui a été élue par le Conseil d'Administration pour le remplacer.
L'ensemble des membres de l'association a remercié José pour son implication et son dévouement durant toutes ces années.

Comité des fêtes

Crise sanitaire : distribution de viennoiseries

Le 23 mai dernier, dans le contexte difficile que nous connaissons tous, les familles bénéficiant du colis alimentaire se sont vu offrir par le Comité des fêtes des viennoiseries de la boulangerie-pâtisserie Fabiani Poulain. La distribution a été assurée par le CCAS.
Une belle initiative de notre Comité des fêtes !
Suite à l'Assemblée générale extra-ordinaire du 3 Mars 2020, un nouveau bureau a vu le jour :
Président : Vincent LE GAC
Vice-président : Anthony ELLIEN
Trésorière : Claire BIGOT
Trésorier adjoint : Jérôme GAULTIER

Football : accession historique de Pédernec en D1

Pour la première fois de leur histoire, les footballeurs de Pédernec évolueront en D1 la saison prochaine.
Jérémy BOETE, l'entraîneur joueur des Jaune et Noir de Pédernec, ne cachait pas sa joie après l'annonce de l'accession des Pédernécois en D1 au titre des meilleurs seconds de D2.

Ploumagoar et Lézardrieux étaient les grands favoris du groupe, mais c'était sans compter sur l'abnégation des Pédernecois.
Pour les 60 ans du club c'est une belle récompense : félicitations.

Les Cyclos du Menez Bre

Les Cyclos du Ménez Bré ont apprécié le déconfinement, dès l'annonce de l'autorisation des 100 km les vélos étaient de sortie.
En 2019, 13 adhérents composaient le club, répartis en route et VTT, 2020 a vu l'arrivée de nouveaux cyclos plus adeptes du VTT. Mais quelque soit la discipline, la bonne humeur prime toujours, les cyclos partent et reviennent groupés et le choix des circuits se fait en commun.

La Covid a entraîné l'annulation des grandes manifestations que chacun préparait assidûment et laissé place à l'inactivité qu'il faut vite oublier ; le beau temps a augmenté le plaisir du retour.
Le club accueille tous les adultes, il suffit d'avoir un vélo, l'envie de pédaler et de rouler en groupe.
Les cyclos partent tous les dimanches matins de la place du bourg, à 8h à la belle saison et à 9 h en hiver.
Le bureau est composé de :
Benjamin POMMELEC : Président - Samuel LE BOULANGER : Trésorier - Serge SCHUPP : Secrétaire - Stéphane CATALDI : Correspondant sécurité
contact : cyclos.menezbre@gmail.com

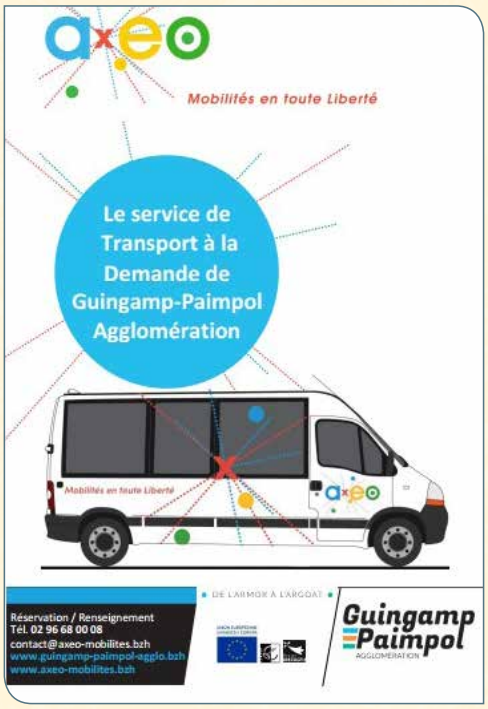

Transport à la demande

BIENTOT DU NOUVEAU
DANS LE TRANSPORT A LA DEMANDE

Vous pourrez, avant la fin de l'année, vous rendre à Guingamp en mini bus .
En effet, GPA (*Guingamp Paimpol Agglomération)* va améliorer ce service, ils ne reviendront pas au taxi individuel, mais **ce bus vous prendra et vous ramènera à domicile.** Vous serez déposés au centre de Bégard ou de Guingamp.
Les personnes intéressées pourront prendre leurs rendez-vous en fonction des jours et des horaires prédéfinis, par GPA,
Cette mise en service a été retardée en raison de la période compliquée que nous venons de vivre !
Vous serez tenus informés dès son application et pour l'instant vous pouvez continuer à appeler le **02 96 68 00 08** pour vous rendre à Bégard et dans les communes de l'ancien canton.

Comité cantonal d'entraide Bégard

Service de confort, d'accompagnement et d'aide aux familles

-Entretien du logement et du linge.

-Accompagnement pour sortir de l'isolement, (courses, etc ...)

-Planning prévu à l'avance, à disposition à domicile.

-Intervenant régulier

-Remplacement à votre convenance pendant les congés.

-Règlement par chèque, CESU, prélèvement, ...

-Tarif 2019 : 21,92 € / l'heure

-50% des sommes versées sont déductibles des impôts (réduction ou crédit d'impôt), attestation fiscale fournie.

Soit 10,96 € / h

Coordonnées :

Secrétariat ouvert de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h du lundi au vendredi (sauf le mercredi après midi).
Adresse : 1A rue Saint Yves — 22140 Bégard
Mail : contact@cce-begard.fr
Téléphone : 02 96 45 15 08

Association loi 1901 à but non lucratif créée le 5 janvier 1978

Missions :

- Accompagner et maintenir à domicile les personnes âgées et / ou en situation de handicap.
- Aide aux familles pour l'entretien des logements et du linge.

Territoire d'intervention :

CCE Bégard
La proximité et le relationnel pour vous et vos proches

Vous propose une diversité de prestations auprès de différents publics

Accompagnement :

- des personnes âgées autonomes ou dépendantes,
- des personnes en situation de handicap,
- des familles.

MARC LE COCGUEN
Vins-Bières-Eaux
Tél. 02 96 45 31 90
Port.: 06 25 01 48 71
22540 PEDERNEC
marc.lecocguen@wanadoo.fr
LIVRAISON ASSOCIATIONS - PARTICULIER

Didier ARZUR
MAÇONNERIE
Spécialiste de la Pierre . Rénovation
PEDERNEC / Tél: Fax 02.96.45.34.11

Sarl Ambulances du Donant
26 rue Bon Sauveur
22140 Bégard
AMBULANCES du Donant
Sylvie SAVIDANT
Martine LE BIHAN
02.96.23.64.41
Tous transports - Toutes distances - Assis allongés

Guingamp Paimpol Agglomération

Le siège de l'Agglomération, situé 11 rue de la Trinité à Guingamp, est à nouveau accessible au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Afin de protéger les usagers et les agents, l'accès au bâtiment a été réorganisé.
Pour information le pôle de proximité de l'agglomération se situe place Laennec à Bégard.
Vous pouvez également contacter l'agglomération par téléphone, au **02.96.13.59.59** sur les mêmes horaires.
En dehors des horaires, vous pouvez les joindre par mail : contact@guingamp-paimpol.bzh
+ d'infos : www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Les différentes compétences de GPA :

- Service eau potable
- Service d'assainissement collectif et individuel
- Service de portage de repas
- Transports scolaires et à la demande
- Le Multi accueil et le relais Parents Assistantes Maternelles
- L'Enfance jeunesse
- Service urbanisme
- Point info habitat
- Développement économique

Informations communales

Parce que vous disposez de beaucoup d'informations sur le **site de la commune** www.pedernec.fr, mis à jour régulièrement, votre bulletin municipal sera maintenant semestriel. Nous ferons d'ailleurs prochainement un petit sondage pour connaître les personnes qui souhaitent continuer à recevoir ce bulletin papier, celui-ci étant toujours disponible sur le site.

En septembre, la municipalité organisera la réception pour les **bébés** nés en 2019 ainsi que pour les **nouvelles personnes** arrivées sur la commune, merci à ces dernières de se faire connaître à la Mairie.

La **bibliothèque** est ouverte, 6 personnes maximum en même temps, port du masque obligatoire à partir de 11 ans, désinfection des mains à l'entrée. Les livres restitués sont isolés pendant 10 jours et désinfectés.

Déploiement du compteur Linky à Pédernec

Ce déploiement se fera à Pédernec sur le mois d'août 2020.
Quelques jours avant le changement de votre compteur, vous recevrez, de la part d'Enedis, un courrier vous présentant les modalités du remplacement.
L'opération est effectuée par un prestataire, l'entreprise SOLUTIONS 30.
L'opérateur vous présentera sa carte professionnelle. Il sonnera chez vous avant toute intervention.

• Si le compteur est situé en limite de votre propriété et qu'il est accessible depuis le domaine public ou s'il est situé dans les parties communes de votre immeuble, vous serez informés du remplacement à venir mais votre présence ne sera pas nécessaire, sauf si vous le souhaitez.
• Si le technicien doit pénétrer dans votre propriété pour avoir accès au compteur, l'intervention ne sera réalisée qu'après obtention de votre accord.
• Si le compteur se situe à l'intérieur de votre habitation, la société SOLUTIONS 30 vous contactera pour convenir d'un rendez-vous.
Pour mener à bien cette intervention d'une durée moyenne de 30 minutes, une coupure momentanée de votre alimentation électrique sera nécessaire.

Pour toute question, vous pouvez consulter le site Internet d'Enedis www.enedis.fr/linky ou contacter le service clients d'Enedis au **0800 054 659 (du lundi au vendredi de 8h à 19h)**

POUR UN BON VOISINAGE

L'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012 interdit à un particulier de brûler ses déchets à l'air libre.
Qu'ils soient résidus alimentaires, emballages, bouteilles, cartons, papiers, journaux, vieux meubles, appareils électroménagers… Ou encore des déchets verts, herbe coupée, feuilles mortes, résidus de taillage de haies, épluchures…
Le non respect des dispositions expose le contrevenant à une amende de 3ème classe pouvant s'élever à 450€.

Divagations et déjections animales

Nous avons remarqué depuis quelques temps dans le bourg et ses alentours, une divagation importante de chiens et chats avec pour conséquences :
- des trottoirs, aires de jeux etc… souillés.
- des poules tuées et des passages dans les jardins avec parfois des dégradations.
- des nuisances sonores.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin :
- de tenir en laisse vos amis canins sur la voie publique.
- de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété.
- de ne pas laisser errer ou aboyer votre chien.
- de ramasser les déjections canines.

Si en votre absence, votre chien attaque une personne ou entraîne des dommages, vous serez directement tenu responsable.
Nous vous rappelons que tout animal capturé en divagation sera envoyé dans un chenil à Plérin.
Les frais de déplacement et de garde de l'animal incombent aux propriétaires de ce dernier.
A proximité de la Mairie existe un distributeur de sacs pour déjections canines.

RESTAURANT PENNEC
Bar des Sports
Menu du Jour (2 salles + terrasse)
Repas de Familles - Repas d'Affaires
bourg - 22540 Pédernec
Tél. - Fax : 02 96 45 24 33

REPRO COPIE
Imprimerie Numérique
contact@reprocopie.fr
02 96 21 39 30
11 venelle de la caserne
22200 Graces - Guingamp

CLOISONS SECHES - ISOLATION
MENUISERIE
CHARPENTE
Yannick LE MAÎTRE
KERLOAS - 22540 PEDERNEC
TÉL/FAX 02 96 44 27 55

Nous vous rappelons ci-dessous quelques règles de « savoir vivre »

Conformément à l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00

Ces mesures ne s'appliquent pas seulement au bourg ou dans les lotissements mais également à la CAMPAGNE, où nous avons pu constater récemment beaucoup de nuisances sonores en dehors de ces jours et de ces plages horaires !

Colis de Noël 2019

Chaque année les élus et les membres du CCAS rendent visite à nos aînés et leur apportent un présent.
Près de 160 colis ont ainsi été distribués le samedi 21 décembre, Noël avant l'heure.

La gym

La gym tonic a repris au swin golf de Squibernevez tous les lundis soirs.

C. Décor
Staff - Patine - Chaux - Trompe l'œil
Peinture décorative - Peinture naturelle
Revêtement sols & murs - Ravalement
02 96 45 36 62
22140 Bégard
www.le-droumaguet-peinture.com

POMMELEC Yannick
MENUISERIE Bois - alu - PVC
Neuf et Rénovation
6, Guersalou - PEDERNEC
Tél./fax 02 96 45 35 67

COUVERTURE-ZINGUERIE
BARDAGE
MOAL Alain
PEDERNEC
02 96 45 10 06

Etat Civil du 1er novembre 2019 au 31 mai 2020

Ils sont nés...

(non paru dans le bulletin précédent)

Tyago Johnny Tanguy BRIOT
né le 23.09.2019 LANNION
Fils de Dimitry BRIOT et de Rebecca LE PÉRU

Anaya LE PENNEC
née le 12.11.2019 PABU
Fille de Yann LE PENNEC et de Mélanie MENGUY

Garance ANTHOINE
née le 14.11.2019 PABU
Fille d'Aurélien ANTHOINE et d'Audrey LE DAIN

Inès Charlène GUILLAUME
née le 28.11.2019 PABU
Fille de Jonathan GUILLAUME et de Nina RUELLAN

Julyanne Kathleen Jeannine TALIBART
née le 12.12.2019 PABU
Fille de Tanguy TALIBART et de Marjolaine DERRIEN

Loane DEFEVER
née le 19.01.2020 PABU
Fille de Jérémy DEFEVER et de Justine GUÉGUEN

Soan LE BONNIEC LE NORMAND
né le 09.02.2020 PABU
Fils de Damien LE BONNIEC et de Pauline LE NORMAND

Danny Joseph GALLAND DUMAISNIL
né le 20.04.2020 PABU
Fils de Romain GALLAND et d'Aurélie DUMAISNIL

Liwenn LE GUERN
née le 27.05.2020 PABU
Fille de Kevin LE GUERN et d'Alice LERAT

Ils nous ont quittés...

Mme Christiane Germaine Marie PARIS
Veuve LE ROUX décédée le 10.11.2019 PABU
Mme Anne SIMON Veuve **LE GUILLERM**
décédée le 21.11.2019 BEGARD
M. Théophile Marie LE ROUX
décédé le 18.12.2019 PABU
M. René Marie MOYSAN
décédé le 05.01.2020 St-BRIEUC
M. Jean Yves KERAIN
décédé le 14.01.2020 PEDERNEC
Mme Francine Jeanne Marie BÉNECH
Veuve **CABEC**
décédée le 16.01.2020 GUINGAMP
Mme Jacqueline GUÉGAN Veuve **CORNIC**
décédée le 30.01.2020 PEDERNEC
Kyllian Franck Pascal Alexandre HUREZ
décédé le 12.02.2020 PARIS 15ème
M. Yves Marie BRUJEAN
décédé le 17.02.2020 PABU
M. Joseph TARTIVEL
décédé le 01.03.2020 BEGARD
M. Michel QUÉMÉNER
décédé le 15.04.2020 PEDERNEC
Mme Annie Marianne ARZUR épouse **PASQUET**
décédée le 01.05.2020 PABU
Mme Jeannine ROUSSAY épouse **QUEMENER**
décédée le 04.05.2020 PEDERNEC
Mme Virginie POULEN
décédée le 04.05.2020 PEDERNEC
M. Roger Yves Marie TOANEN
décédé le 29.05.2020 RENNES

Ils se sont mariés...

Julien RIOU et Audrey PLA le 08.02.2020
Frédéric LE ROUX et Isabelle IRAN le 15.02.2020

Calendrier des Fêtes 2020

Du fait des récents évènements sanitaires et de la stricte règlementation, les fêtes communales ne pourront avoir lieu cette année.

15 Août : La foire du Menez-Bre devrait être maintenue dans des proportions moins importantes.

5 Septembre : Forum des Associations

3 et 4 Octobre : Foire aux courges

4 et 5 Décembre : Téléthon

31 Décembre : Réveillon MBS

Ecole Notre-Dame de Lorette

4, rue de Lorette 22540 Pédernec - Tél : 02 96 45 22 14
Site internet : www.ecoledelorette.fr Coordonnées : Mme LE MERDY Sandrine 02 96 45 22 14 *(Décharge le mardi)*
Toute l'année: collecte des journaux, benne à l'entrée de l'école

L'exposition « Contes et écritures »

Dans le cadre de l'exposition "Contes et écritures" , Sabrina de la bibliothèque et Chantal nous ont fait voyager à travers différents ateliers: le scribe, l'imprimerie, la calligraphie arabe, chinoise...Nous continuerons de voyager à travers le temps lors de nos prochaines séances de bibliothèque.

La sophrologie avec Hélène

Hélène Renais *(Sophrologue de Lannion)* a repris ses séances dans les classes depuis janvier; c'est une période bien propice pour ressentir les bienfaits de la Sophrologie. La saison de l'Hiver, les lendemains de fêtes, les virus, ... entraînent beaucoup de fatigue et de stress. Hélène initie les enfants de tous les âges aux bases de cette discipline. De manière ludique, ils découvrent la Respiration, le Lâcher-prise, la Concentration, L'Ecoute des sensations ... autant d'outils en poche pour grandir le plus sereinement possible.

Cinéma pour les GS CP CE

Nous nous sommes rendus au cinéma de Guingamp pour voir 5 courts métrages sur le thème de la peur : La Saintfestin, la grosse bête, shopping, Allez hop et Le pain et la rue. Les techniques étaient variées :dessin animé, film en noir et blanc ou mélange de dessins et de films.

Les intelligences multiples, notre deuxième temps fort

Objectif: Que les élèves découvrent leur bouquet d'intelligences bien fleuri !
Jeudi 13 et vendredi 14 février, l'après-midi, les élèves, répartis dans 8 groupes mélangeant les élèves de la maternelle au CM2, ont vécu deux temps particuliers autour de 8 ateliers basés sur chacune des 8 intelligences : musicale/rythmique, visuelle/spatiale, naturaliste, logico-mathématique, corporelle/kinesthésique, interpersonnelle, intrapersonnelle, verbale/linguistique.
4 classes, 4 espaces pour 4 intelligences le jeudi et 4 autres le vendredi.
Des ateliers d'une durée de 30 min durant lesquels chaque intelligence est présentée sous la forme des personnages multibrios.
Avoir conscience de son bouquet d'intelligences multiples donne aux élèves des éléments de compréhension de leur propre fonctionnement, leur facilitant les apprentissages et renforçant ainsi la confiance en leur possibilité de progrès.

Le jardinage avec Patrice

Le printemps approche à grands pas : les jours allongent, les oiseaux chantent, les bourdons se réveillent, les fleurs sortent de terre et Patrice (animateur nature de l'association War an dro natur) revient à l'école. Avant de rejoindre le potager, nous avons découvert différentes familles de plantes : les graines, les rhizomes, les bulbes, les tubercules ...

Patrice a expliqué et lancé plusieurs expériences sur les cycles des plantes; nous allons pouvoir observer la formation des racines. Nous avons profité d'une petite accalmie pour rejoindre le jardin : nous avons semé des petits pois dans un coin de terre plus sec et commencé à broyer notre engrais vert.

école PUBLIQUE

École Publique Primaire de Pédernec
22, route de Guingamp
22 540 Pédernec
Tel : 02 96 45 13 36
@ : ecole.publique.pedernec@wanadoo.fr

Horaires de l'école : Garderie municipale de 7h à 8h45 et de 16h30 à 19h.
Horaires de l'école de 8h45 à 12h15, de 14h à 16h30,
Contacts possibles avec l'école et le directeur par téléphone et/ou par courriel.
Décharge de direction tous les lundis.

Durant la semaine pré-confinement, du 11 au 13 mars, les élèves de la classe de CP se sont rendus au Centre d'initiation à la rivière de Belle Isle en Terre, afin de participer à une classe découverte du milieu. Au programme, visite de l'aquarium des curieux de nature, mais aussi sensibilisation au respect et à la protection de l'écosystème.
Ravis, les élèves et leurs maitresses ont passé deux nuits au château de Belle Isle en Terre. Cette expérience aura sans nul doute été riche d'apprentissages, tant culturels que sociaux pour les enfants.

Après le 17 mars, date du début du confinement, les élèves ont connu une scolarité distanciée. Pour chaque classe, les enseignants ont envoyé des travaux à réaliser à la maison pour les enfants, sous l'égide des parents.
L'équipe enseignante souhaite remercier ces derniers de leur investissement durant toute cette période qui a permis de poursuivre et parfois même conforter les apprentissages des élèves.

À partir du 14 mai, les élèves ont repris le chemin d'une école différente. En effet, le protocole sanitaire mis en place par l'Education nationale a engendré des conditions particulières d'apprentissage pour les élèves, tout comme d'enseignement pour le personnel éducatif. Les effectifs des groupes sont limités, avec impossibilité de dépasser quinze élèves par classe en élémentaire, et dix élèves en maternelle. Finis les travaux de groupes et de manipulations, le strict respect du protocole impose une distanciation sociale d'un mètre entre chaque personne tout au long de la journée. Le lavage des mains, à intervalles très réguliers, est également devenu une norme à respecter. Les pots de gel hydroalcoolique, les serviettes jetables et les poubelles à levier ont fait leurs entrées dans le quotidien de l'école.
La cour de récréation a elle aussi bien évolué. Finis les jeux de ballons et l'utilisation du matériel collectif, mais place aux jeux de courses (à bonne distance les uns des autres), au dessin à la craie (individuelle) sur le bitume. Les parties de « cache-cache » sont également redevenues monnaie courante.
Tout cela n'a en rien altéré le dynamisme et la joie des enfants de retrouver l'école, qui sont heureux, malgré tout, de retrouver leurs copains.

Mise en page et impression : Repro Copie Grâces-Guingamp - Imprimé sur papier FSC (gestion forestière durable)